



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mai 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 1er mai 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie en date du 30 avril 2003 qui a trait à l'approbation du Gouvernement nouvellement nommé de l'Autorité nationale palestinienne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sergey **Lavrov**



Annexe à la lettre datée du 1er mai 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Le Conseil législatif palestinien, qui est l'organe électoral le plus élevé de l'Autorité nationale palestinienne, a approuvé la nouvelle composition du Gouvernement de l'Autorité, qui est dirigé par Mahmoud Abbas (Abou Mazen).

Moscou se félicite de cet événement important, qui ouvre une nouvelle étape dans le processus de réforme démocratique au sein de l'Autorité nationale palestinienne et des relations palestino-israéliennes. La création du poste de Premier Ministre et l'approbation du Gouvernement formé par ce dernier lèvent les obstacles qui s'opposaient à la publication officielle de la « feuille de route » pour un règlement pacifique, élaborée par le Quatuor de médiateurs internationaux, et qui constitue un plan vers la paix mûrement réfléchi.

Ce document, qui fixe le point de départ et le cadre des négociations israélo-palestiniennes, notamment leur calendrier et leur objectif final, est destiné à guider concrètement l'action des Palestiniens et des Israéliens. Comme on le sait, il trace la voie qui doit conduire à la création, en l'espace de trois ans, d'un État palestinien indépendant et souverain, qui coexistera avec Israël dans un climat de paix et de sécurité. On ne perd pas de vue le fait que la mise en oeuvre du programme d'action peut déboucher non seulement sur un règlement palestino-israélien, mais aussi sur un règlement d'ensemble arabo-israélien, sur la base des principes adoptés à la Conférence de Madrid, du principe de « la terre contre la paix », des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité, des accords et des arrangements conclus précédemment, et de l'initiative du Prince Abdallah d'Arabie saoudite, qui a été entérinée par le Sommet de la Ligue des États arabes à Beyrouth.

Maintenant que la composition du Gouvernement palestinien a été approuvée, la première phase de la mise en oeuvre de la « feuille de route » a effectivement démarré. Les parties vont à présent devoir s'atteler à d'autres tâches de grande ampleur. Les Palestiniens et les Israéliens doivent reprendre leur coopération dans le domaine de la sécurité en vue de mettre fin à la violence et au terrorisme, ainsi qu'aux incitations à la violence. En outre, Israël doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux Palestiniens de reprendre une vie normale et, surtout, de retirer ses forces des territoires palestiniens qu'il réoccupe depuis le 28 septembre 2000. Ces mesures créeront des conditions propices à la tenue d'élections nationales et municipales palestiniennes, qui ne peuvent que contribuer à la consolidation des principes démocratiques et à la création de nouvelles structures légitimes pour le futur État palestinien.

La Russie réaffirme son attachement aux engagements qu'a pris le Quatuor des médiateurs internationaux sur la question de l'aide à apporter à la mise en oeuvre de la « feuille de route », notamment à l'établissement de contacts entre les parties au conflit. Nous sommes prêts à instaurer une coordination des plus étroites avec les Palestiniens et les Israéliens, en vue de mettre fin aux affrontements palestino-israéliens et de progresser vers un règlement global au Moyen-Orient.

Le 30 avril 2003